

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Le 18 octobre, un avertissement d'une force sans
précédent

SNCF : une grève historique

- Social -

Date de mise en ligne : vendredi 9 novembre 2007

Démocratie & Socialisme

Plus de 75% des cheminots en grève, selon les chiffres de la direction, ça ne s'était jamais vu ! Cette mobilisation a été exceptionnelle dans toutes les catégories de personnel, y compris dans l'encadrement puisque plus d'un cadre sur deux a été gréviste. La " réforme " annoncée du régime spécial a été perçue, à juste titre, comme une rupture du contrat entre la SNCF et ses salariés. Les contraintes dues au service public, la continuité du service impliquant horaires décalés et astreintes sont acceptées car compensées par la sécurité de l'emploi et une retraite à 55 ans (à 50 ans pour les agents de conduite). Les salaires sont pour beaucoup peu élevés et les retraites sont incomplètes (en moyenne 33 ans d'activité aujourd'hui). 62% des pensionnés de la SNCF touchent moins de 1500 euro brut par mois. Aussi, quand, la "réforme" prévoit la perte de 2 mois de pension par an à l'horizon 2015, on comprend la colère des cheminots.

La réussite du 18 octobre est à mettre également au compte de l'unité réalisée ce jour là. Tout ce qui concourt à la division affaiblit la riposte. Sachant qu'une grève de 24h n'est pas suffisante pour faire reculer le gouvernement, il est logique que certains cheminots aient envie d'en découdre. Mais une logique syndicale majoritaire nécessite de tenir compte du contexte politique et de l'état d'esprit de l'opinion publique. Pour gagner, une grève dans un service public doit avoir le soutien ou du moins la neutralité bienveillante des usagers. Si le gouvernement n'a pas réussi à retourner massivement l'opinion contre les cheminots, nous ne sommes pas pour autant en 1995. Il faut encore et encore expliquer que la défense des régimes spéciaux est partie prenante du combat plus général de défense des retraites de tous les salariés contre l'allongement de la durée de cotisation de tous !

Par ailleurs, tout ce qui ressemble à une acceptation de la " réforme ", en demandant simplement un étalement de son application, ou tout ce qui est négociation pour une seule catégorie du personnel est préjudiciable au rapport de force.

D'autres échéances de grève sont à préparer, en veillant à préserver au maximum l'unité syndicale mais aussi l'unité du personnel. C'est ce qui nous permettra de faire reculer le gouvernement. D'ores et déjà, un avertissement a été lancé : " Dans le cas où le gouvernement ne reverrait pas sa copie, les fédérations en appelleraient à nouveau à la mobilisation des cheminots, y compris pour engager un mouvement de grève reconductible à la mi-novembre 2007 ".

Le 18 octobre a vu la première mobilisation sociale d'ampleur depuis l'élection de Sarkozy. Forte dans les entreprises concernées par la " réforme " des régimes spéciaux (SNCF, EDF-GDF, RATP), cette journée d'action a également été l'occasion dans de nombreuses villes de manifestations interprofessionnelles. Il faut poursuivre dans ce sens, car Fillon a déjà menacé d'une nouvelle attaque contre les retraites de tous au premier semestre 2008. La convergence avec les fonctionnaires en novembre est à organiser. Plus largement elle reste à construire avec les salariés du privé. Le " tous ensemble " est plus que jamais un objectif indispensable pour mettre en échec la politique de Sarkozy.

Éric Thouzeau

Routiers : Remise en cause du CFA ?

Le gouvernement Fillon envisage-t-il de supprimer le Congé de fin d'activité (CFA) des conducteurs routiers de marchandises ? Équivalent d'une préretraite, le CFA a été gagné à l'issue des grandes grèves et des barrages routiers de 1996. Il permet au chauffeur, qui a exercé pendant au moins 25 ans au volant d'un véhicule de plus de 3,5 t, de cesser le travail à 55 ans. Jusqu'à 60 ans, le routier " en congé de fin d'activité " est payé par le Fongesfa, un fonds alimenté par les cotisations des salariés, des patrons et par l'État. Depuis sa mise en place, 17 360 chauffeurs en ont bénéficié.

Seulement voilà, le secrétariat d'État aux Transports vient d'informer le Fongecfa qu'il " ne disposait pas du budget nécessaire pour procéder au règlement dans son intégralité " de ce qu'il doit pour le quatrième trimestre 2007. Manque à gagner pour le Fongecfa : 8,7 millions d'euros. Le gouvernement dit qu'il veut discuter de la pénibilité de certains métiers. Dans le même temps, il n'honore pas un accord justement signé au nom de la pénibilité du métier de routier. Si on touche au CFA, les routiers ne se laisseront pas faire !

E.T.